



ENTREPRISE

Pôle de gestion Immeuble, Sport, Loisirs

AVENANT A EFFET DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Souscripteur : **Académie Des Arts De Combat (ADAC)**

Police n° **127 914 143**

D'un commun accord entre les parties, il est précisé que les conditions tarifaires sont revues comme suit :

Coût assurance par adhérent	Cotisation unitaire TTC
Garanties de base membres permanents	7,41 €
Garanties de base membres temporaires (adhésion à la journée)	2,11 €
Garantie facultative incapacité temporaire	47,47 €
Garantie facultative responsabilité civile des dirigeants des associations affiliées	52.80 €

Il n'est rien changé aux autres clauses et conditions du contrat.

A Lyon le 6 Août 2019

L'Assureur,

Le souscripteur,

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

